



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2018-053

PUBLIÉ LE 14 JUIN 2018

Sommaire

03_Préf_Präfecture de l'Allier

03-2018-06-14-001 - Extrait de l'arrêté n°1564-2018 du 14 juin 2018 désignant Mme la sous-préfète de Montluçon pour assurer la suppléance de Mme la préfète le 17 juin 2018.

(1 page)

Page 3

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2018-06-14-001

Extrait de l'arrêté n°1564-2018 du 14 juin 2018 désignant
Mme la sous-préfète de Montluçon pour assurer la
suppléance de Mme la préfète le 17 juin 2018.

PREFECTURE

DIRECTION INTERMINISTERIELLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Extrait de l'arrêté n°1564-2018 du 14 juin 2018 désignant Mme la sous-préfète de Montluçon pour assurer la suppléance de Mme la préfète le 17 juin 2018.

Article 1^{er} – En l'absence de **M. Dominique SCHUFFENECKER**, secrétaire général, **Mme Marie-Thérèse DELAUNAY**, sous-préfète de Montluçon est désignée pour assurer ma suppléance pendant mon absence, **pour la journée du dimanche 17 juin 2018.**

Article 2 – La sous-préfète de Montluçon est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 14 juin 2018

La Préfète,

Signé

Marie-Françoise LECAILLON